



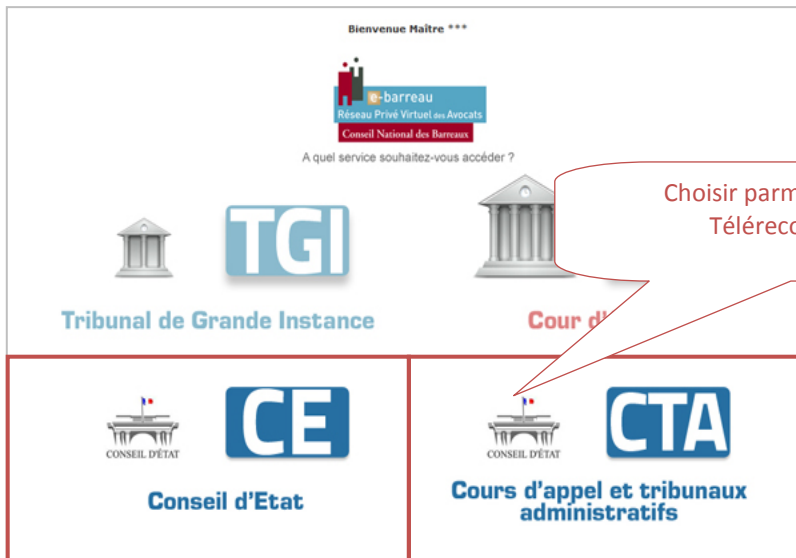
Comment procéder à son inscription à Télérecours via le RPVA?

	Vous êtes un avocat inscrit au RPVA
	En application du décret n°2016-1481 du 2 novembre 2016 relatif à l'utilisation des téléprocédures devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs, l'utilisation de Télérecours est rendue obligatoire.

1

L'avocat « RPVA » se connecte à e-barreau pour s'inscrire → www.e-barreau.fr
Il sélectionne l'un des sites Télérecours : Conseil d'Etat ou CTA.

NB : l'inscription vaut ensuite pour l'ensemble des juridictions.



Bienvenue Maître ***

e-barreau
Réseau Privé Virtuel des Avocats
Conseil National des Barreaux

A quel service souhaitez-vous accéder ?

Tribunal de Grande Instance

Cour d'Appel

Conseil d'Etat

Cours d'appel et tribunaux administratifs

Choisir parmi l'un des deux sites Télérecours : CE ou CTA

→ Le formulaire d'inscription s'ouvre.

2

Renseigner le formulaire d'inscription :

- Le formulaire d'inscription est pré-rempli avec les coordonnées qui proviennent de l'annuaire e-barreau
- Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre identité et vos coordonnées

Type de personne*
 Personne morale
 Personne physique

Nom* RPVA_RAISON_SOC

SIREN 192430706

NIC 00017

Barreau* Choisir un barreau...

Adresse*
ADD1
ADD2

Code postal* 68100

Ville* PARIS

Téléphone 0101010101

Télécopie 0202020202

Responsable de l'inscription

Civilité* Maître

Nom* RPVA_AVO_NOM

Prénom* RPVA_AVO_PRENOM

Courriel principal* tototo@avocat.com

Confirmation* tototo@avocat.com

Juridictions administratives de votre ressort

En sélectionnant les juridictions de votre ressort, vous leur permettez d'être informés par e-mail de votre inscription à Télérecours.

Sélectionnez une juridiction administrative pour l'ajouter à la liste des juridictions de votre ressort :

Niveau
 Cour Administrative d'Appel
 Conseil d'Etat
 Tribunal Administratif

Juridictions Administratives
Cour administrative d'appel de Paris

Code de vérification* D8X403

En cliquant sur [Accord pour l'emploi des Téléprocédures](#), vous acceptez nos conditions et reconnaissez avoir lu et compris notre politique d'utilisation.

Accord pour l'emploi des Téléprocédures *

Valider

Valider Annuler

Identité et coordonnées de la structure

Identité et coordonnées de la personne qui effectue l'inscription.

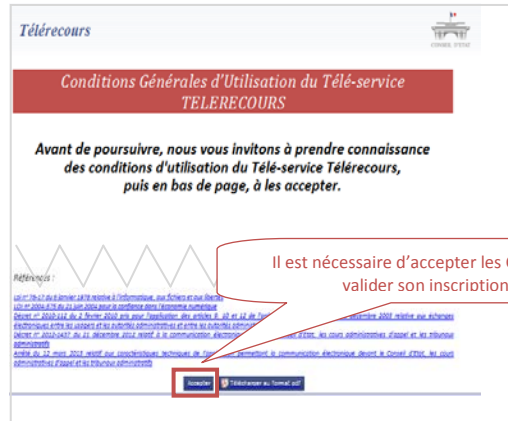
Ne pas oublier de sélectionner les juridictions qui doivent être alertées de votre inscription

Saisir le Captcha

Cocher la case « Accord pour l'emploi des téléprocédures »

3

Une fois le formulaire validé, les CGU (conditions générales d'utilisation du Télé-service TELERECOURS) s'affichent → il est nécessaire de les valider à nouveau :



4

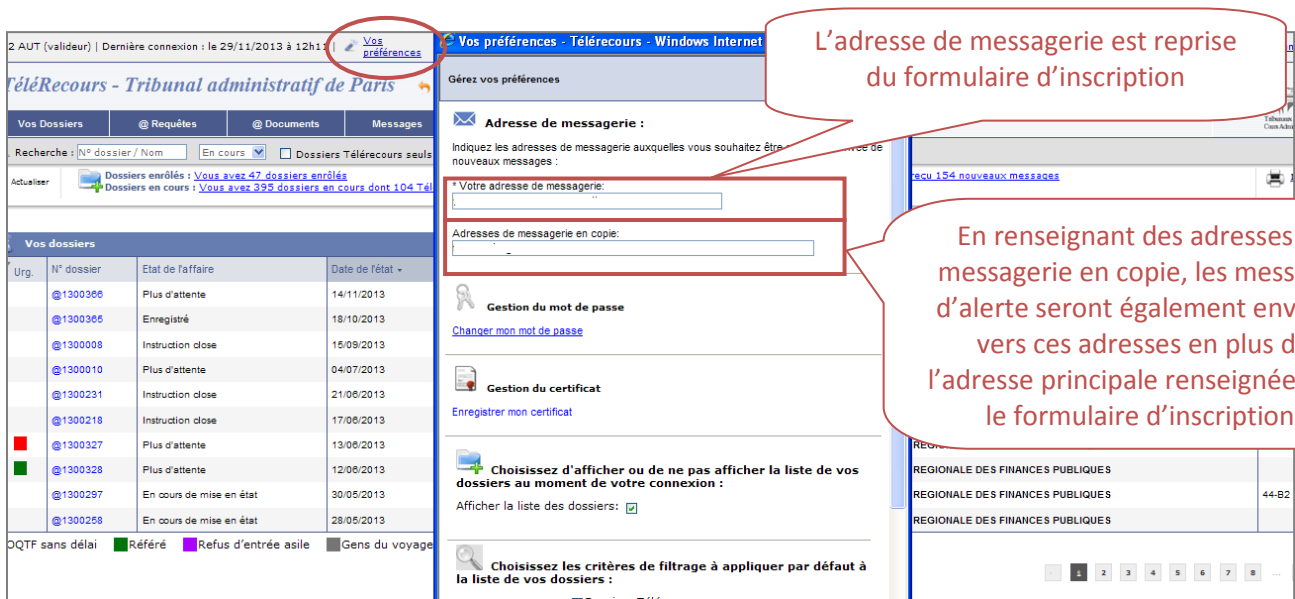
L'application demande ensuite une confirmation de votre adresse de messagerie :



5

Compléter les préférences utilisateurs lors de la 1ère connexion à Télérecours

Les préférences utilisateurs reprennent a minima l'adresse courriel renseignée lors de l'inscription. Cette dernière peut être complétée si besoin notamment en renseignant des « adresses de messagerie en copie » :



Urg.	N° dossier	Etat de l'affaire	Date de l'état
	@1300366	Plus d'attente	14/11/2013
	@1300365	Enregistré	18/10/2013
	@1300008	Instruction close	15/09/2013
	@1300010	Plus d'attente	04/07/2013
	@1300231	Instruction close	21/08/2013
	@1300218	Instruction close	17/06/2013
	@1300327	Plus d'attente	13/06/2013
	@1300328	Plus d'attente	12/06/2013
	@1300297	En cours de mise en état	30/05/2013
	@1300258	En cours de mise en état	28/05/2013